

LE CARNET BEUVARDOIS

Naissances:

- Erwan BOCCOULLON le 11 novembre 2000
- Emie HUTEAU le 12 novembre 2000

Mariages:

- Rachel LEBRUN et René PLU le 29 juillet 2000
- Marie-Ange DEWOLFE et Jean-Charles NEY le 12 août 2000
- Valérie CHAINEAU et Hervé DA SILVA le 9 septembre 2000
- Nicole LE BOT et Gérard BENEY le 9 septembre 2000
- Sylvia DE ALMEIDA et Mario DA COSTO le 23 décembre 2000
- Valérie DUVVIER et Didier CHAILLOUX le 13 janvier 2001

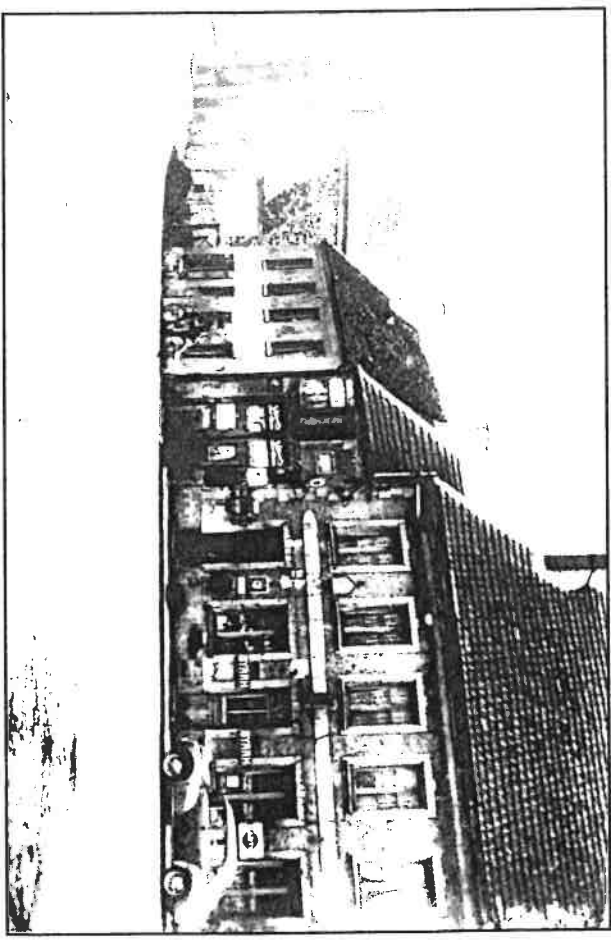
Décès:

- Madame GUERY Maria Madeleine s'est éteinte le 17 juillet 2000 dans sa 85^{ème} année
- Madame TORTOROLO Mirielle s'est éteinte le 23 juillet 2000 dans sa 57^{ème} année
- Monsieur FICHTER Raymond s'est éteint le 20 août 2000 dans sa 69^{ème} année
- Madame PRIEUX Nelly s'est éteinte le 1^{er} novembre 2000 dans sa 91^{ème} année
- Madame DAOULOUDET Sylviane s'est éteinte le 27 janvier 2001 dans sa 81^{ème} année
- Madame BROYON Simone s'est éteinte le 26 février 2001 dans sa 96^{ème} année
- Monsieur RUFY Robert s'est éteint le 27 février 2001 dans sa 88^{ème} année



BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL



Editorial

Le mot du Maire

Ce petit journal paraît le moyen le mieux adapté pour vous informer sur la vie du village et sur l'organisation pratique de tous les jours. De temps en temps nous revendrons sur des faits passés que les jeunes générations ne connaissent pas.

Tout d'abord, je tiens au nom de l'équipe à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections et je suis satisfait du bon déroulement de ces moments parfois agités.

Maintenant, nous sommes au travail et notre thème "Bien vivre en notre village" doit être un droit pour tous les Beuvardois et pour cela, nous devons veiller à notre calme et à notre confort.

Côté tranquillité, aujourd'hui, elle n'est pas complètement assurée. Quelques personnes se plaisent à ignorer les réglementations. Des rappels seront faits, que ce soit au niveau des tondeuses, des motoculteurs, des chiens qui aboient sans que les propriétaires s'en soucient trop. N'oublions pas qu'il existe des lois : celui qui les enfreint sera amendable.

Côté confort, nous subissons depuis plus de dix mois le mauvais temps. Beuvardès est construit sur une terre très argileuse qui n'absorbe pas l'eau, celle-ci s'écoule abondamment à des endroits imprévus entraînant de la gêne pour tous. N'hésitons pas à réfléchir ensemble sur ce phénomène mais sachons aussi attendre le retour du beau temps pour que la nappe phréatique reprenne sa place.

Cette année, à la suite des inondations, notre budget va être bien entamé par la réfection des ponts (Moulin d'enfer, Grenouillère, Taibouret) et par les travaux de voirie. Le Conseil général et le Conseil régional nous apportent leurs soutiens financiers. Rassurez-vous, il n'est pas prévu de toucher aux impôts locaux.

Pour les années à venir, certains édifices communaux auront besoin d'être rénovés. Bien entendu, ces rénovations ne doivent pas contrarier le quotidien et les projets commencés, notamment l'aménagement de la forêt.

Dans les prochaines éditions de notre journal, je compte sur les responsables de commissions pour vous expliquer plus en détails leurs travaux et sur la nouvelle équipe de rédaction pour vous faire partager nos réflexions et nos décisions.

Rappel : Pour le respect de la tranquillité de chacun, merci de bien vouloir vous conformer au texte suivant.

Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage du 10 avril 2000.

Extrait : article 8

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30** ;
- les samedis de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00** ;
- les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

FLASH « IMPÔTS »

La P.P.E. : Prime pour l'Emploi (remboursement partiel de la C.S.G. prélevée sur les salaires 2000)

Si votre Revenu Fiscal de Référence « année 2000 » est inférieur à :

- Célibataire, veuf, divorcé : **76 000 F.**
- Mariés soumis à imposition commune : **152 000 F.** (limite majorée pour chaque demi part supplémentaire de **21 000 F.**) vous pouvez prétendre à Crédit d'impôt (imputable sur le montant de l'impôt à régler ou restitué par chèque sur le trésor en cas de non imposition).

Vous avez une activité professionnelle (salariale ou indépendante), avez-vous complété le cadre de votre déclaration concernant ces renseignements complémentaires sur revenus d'activité ?

En cas d'omission, vous pouvez vous rapprocher du Service gérant votre dossier, il est encore temps d'effectuer la mise à jour de votre dossier.

ACTIVITES PREVUES PAR LES ASSOCIATIONS DE BEUVARDES

Samedi 28 et Dimanche 29 Avril: Portes Ouvertes au Club 3^{ème} Age:

Vente annuelle de produits faits main par les **Membres du Club et ses Amis**. (Samedi : 9h-12h et 14h-17h ; Dimanche : 9h-12h)

*Samedi 19 Mai : Afrique-Afriques au foyer rural par **L'Atelier Indigo**. (14h-19h30) – expositions-animations-démonstrations-spectacle-*

*Dimanche 10 Juin : Voyage au Parc d'Attractions « Astérix » organisé par **Le Foyer Rural**.*

*Dimanche 17 Juin : Brocante par **L'Amicale des Sapeurs Pompiers**.*

*Samedi 23 Juin : Kermesse par **L'Association des Parents d'Elèves**.*

*Vendredi 13 Juillet : Feu d'Artifice par **Le Foyer Rural**.*

*Samedi 14 Juillet : Animations et Tournoi de Foot par **Le Foyer Rural**.*

*Dimanche 26 Août : Brocante par **L'Amicale Beauvardoise**.*

*Dimanche 2 Septembre : Randonnée Pédestre par **Le Foyer Rural**.*

*Samedi 22 et Dimanche 23 Septembre : Fête Foraine et Bal par **Le Foyer Rural**.*

Dimanche 28 Octobre : Loto avec L'Amicale Beauvardoise.

Vendredi 2 Novembre : Assemblée Générale du Foyer Rural.

Dimanche 18 Novembre : Loto avec Le Foyer Rural.

*Dimanche 2 Décembre : Marché de Noël par **Le Foyer Rural**.*

La **nouvelle équipe municipale** se compose ainsi :

- Maire : **Luc Dussaussoy**
- 1^{er} adjoint : **Noël Bellier,**
responsable des Bâtiments
- 2^{ème} adjoint : **Michel Guéry,**
responsable des Routes et Chemins
- 3^{ème} adjoint : **Pascal Dussaussoy,**
responsable des Bois et Parts d'Usage
- 4^{ème} adjointe : **Anne-Marie Dewolfé,**
responsable des Finances

N'hésitez pas à contacter les responsables pour poser les questions qui vous préoccupent.

La commission des Bâtiments communique :

Après un état des lieux, la commission des Bâtiments orientera ses projets sur la rénovation, la réhabilitation du patrimoine communal existant.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'évolution de ces projets après décision du Conseil Municipal.

Le SIVOM communique :

Le gel d'une classe du regroupement scolaire Beauvardes, Epièdes, Villeneuve-sur-Fère a été levé pour l'année 2001/2002. Cette mesure a été prise à la suite de réunions qui se sont tenues à Château-Thierry réunissant l'Inspecteur d'Académie, l'Inspecteur de la Circonscription et les Maires concernés.

Le SIVOM remercie tous ceux qui ont contribué à cette décision ainsi que tous les Instituteurs du regroupement pour leur soutien.

Permanence du Secrétariat de Mairie

- Mardi 10 h / 12h
- Mercredi 14h / 15h30
- Jeudi 16h / 18h
- Samedi 08h30 / 09h45 (Urgences)

Congé : le secrétariat sera fermé du lundi 23 avril au 1er mai inclus.

Permanence du Maire et des Adjointes (à la Mairie)

Le Maire

- Tous les jours ouvrables de 08h à 08h30 pour le quotidien rapide
- Mardi 11h / 12h
- Jeudi 11h30 / 12h
- Sur rendez-vous (s'inscrire à la Mairie)
- Par téléphone : 0323712864

1^{er} adjoint

- Jeudi 17h30 / 18h30
- Sur rendez-vous (s'inscrire à la Mairie)

2^{ème} adjoint, 3^{ème} adjoint, 4^{ème} adjoint

- Sur rendez-vous (s'inscrire à la Mairie)

Le dépôt est ouvert à partir du 007 avril 2001

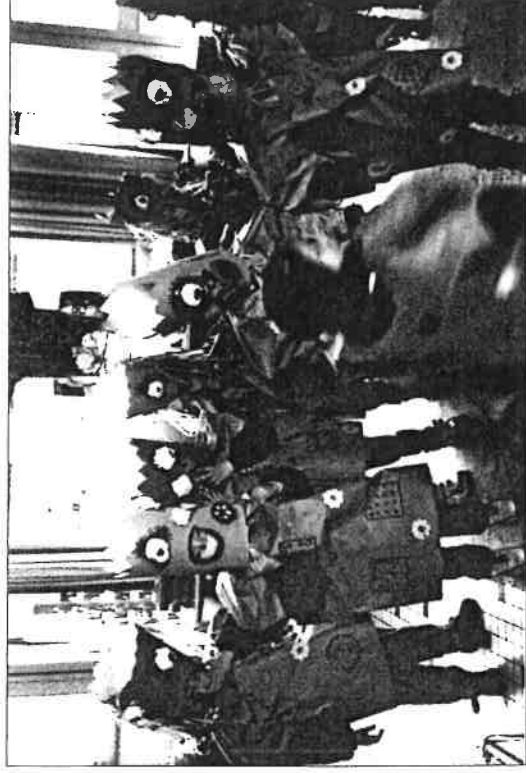
De nouveaux horaires sont à l'essai.

- Samedi matin de 10h30 à 12h.
- Samedi après-midi de 16h30 à 17h30

Notre dépôt est réservé aux habitants de Beuwardes pour y déposer les tonnes, les branchages, la terre, les gravats.

Tout le reste est interdit.

N'oublions pas que cette ouverture est tolérée par la préfecture à condition de respecter le site.



Lors du défilé de la Mi-Carême, les enfants du regroupement scolaire Beuwardes-Epièdes-Villeneuve, ont défilé dans les rues de Beuwardes parés de leurs plus beaux costumes et de leurs *masques africains*. Ils étaient, pour cela, accompagnés des *sorciers* (pardon, des enseignants) du regroupement et de leur *tribu*.

Au son des *tam-tams* et sous une pluie de confettis, ils ont traversé notre village, prenant même en otage une *innocente vache* qui passait par là. Sous la promesse d'un bon goûter, et sur présentation d'un certificat de bonne santé, ils ont accepté de ne pas la *sacriifier*.

L'après-midi s'est achevé par une *danse de la pluie* et des chants.

Le goûter fut servi sous la surveillance des *ancêtres* (parents et Club du 3^{ème} Age). Merci aux *fétiches* (les Pompiers) qui ont assuré notre protection, au *chef du village* (Monsieur le Maire) ainsi qu'à son *oracle* (Monsieur le Président du S.I.V.O.M.) qui nous ont accompagnés sur le trajet des *cases* beuwardoises.

Merci aux *guérisseurs* (M. et M^{me} Visse) qui, grâce à leurs chocolats, nous ont permis de finir le parcours en pleine forme.

Les enseignants

Commission des Bois et Parts d'usage

› EN VRAC , EN VRAC , EN VRAC , EN VRAC ›

BOIS

L'abattage et le nettoyage du bois de part et d'autre de la Grande Allée ainsi que du chemin de Fongis étant terminés, les travaux de recalibrage des fossés et de réfection des passages busés vont être réalisés. Pour débiter le bois le long de ces chemins, il est impératif que les conditions climatiques s'améliorent. Les responsables de la commission vous aviseront au moment opportun.

PARTS D'USAGE

Suite à plusieurs demandes de villageois, la commission étudie la possibilité d'attribuer des demi-parts d'usage, environ 600 m². Celles-ci ne pourront être employées qu'à des fins personnelles (jardinage, herbage, plantation de produits annuels). Il ne sera pas autorisé d'y entreposer des matériaux divers. Il va de soi qu'une personne désirant une demi-part d'usage ne pourra plus prétendre à en avoir une entière, sauf sur demande motivée.

La commission demande aux personnes intéressées de se faire connaître en Mairie par demande écrite avant le 30 juin 2001.

Suite à une demande préalable, une part d'usage est attribuée pour des besoins directs et strictement personnels (jardinage, herbage...).

Au fil du temps, cette même part d'usage n'a plus toujours son utilisation initiale (besoin indirect, prêt à titre gracieux ou lucratif etc...). Seules 22 des 144 parts-d'usages attribuées sont entretenues par les demandeurs. Est-ce normal?

Le responsable de la Commission
DUSSAUSSOY Pascal

Aisne TV

Notre Têlé locale filme les événements du village et de la région. Elle vend ses cassettes pour un prix de 70 F. Si vous êtes intéressés, venez vous inscrire à la Mairie.

Bordure du Rû

Les beaux jours tardent mais vont bientôt arriver. N'oubliez pas de retirer les bois coupés le long du rû. En cas de crue, ceux-ci seraient emportés et risqueraient de faire des barrages et par là même de provoquer des inondations.

Concours des villages fleuris

Pour l'année 2000, nous avons perdu la troisième place. 2001 doit être une bonne année. Je compte sur vous pour fleurir et égayer vos maisons.

Boîtes aux lettres

Certaines boîtes aux lettres n'ont toujours de nom. Soyez attentifs car des erreurs sont possibles.

Des livres pour tous

Le Bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h à 17h30, sauf pendant les vacances scolaires.

Resto du cœur

Pour finir la campagne 2001, je vous propose de faire une collecte de denrées à la Mairie, le samedi 28 avril 2001, de 08h à 12h.

Le Conseil Municipal : les Commissions

Finances	Anne-Marie Dewolf Lilianne Roussel Denis Muñoz Renée Libert Noël Bellier Michel Guéry Roger Broyon Joseph Rosendo
Bâtiments commu- naux	Noël Bellier Joseph Rosendo Michel Guéry Denis Muñoz Jérôme Tortorolo Anne-Marie Dewolf
Cimetière	Roger Broyon Luc Dussaussoy
Parts d'usages Bois communaux	Pascal Dussaussoy Joseph Rosendo Jean-Claude Beleyer Anne-Marie Dewolf Jérôme Tortorolo Béatrice Plantin
Voies goudronnées Trottoirs — Chemins Fossés et Ruisseaux	Michel Guéry Noël Bellier Anne-Marie Dewolf Joseph Rosendo Pascal Dussaussoy Jérôme Tortorolo
Sports et Culture	Luc Dussaussoy Marc Lebeau Denis Muñoz Jean-Claude Beleyer Pascal Dussaussoy Denis Muller
Délégués du Conseil Municipal auprès du Conseil des Ecoles	Pascal Dussaussoy
Mission locale	Anne-Marie Dewolf Luc Dussaussoy

Listes électorales -Politique	Renée Libert Denis Muñoz Marc Lebeau Pascal Dussaussoy Béatrice Plantin Michel Guéry Jean-Claude Beleyer Pascal Dussaussoy
- Chambre d'Agriculture - Tribunal du Commerce - Chambre des Métiers - Conseils des Prud'hommes - Tribunaux Paritaires de Baux Ruraux	Maryvonne Martel Renée Libert Luc Dussaussoy Pascal Dussaussoy Joseph Rosendo Michel Guéry Anne-Marie Dewolf Noël Bellier
Concours des Villages Fleuris	Roger Broyon Luc Dussaussoy Jean-Claude Beleyer Jérôme Tortorolo
T.G.V.	Maryvonne Martel Renée Libert Catherine Richard
Aménagement et Embellissement du Village	Renée Libert Maryvonne Martel Luc Dussaussoy
Syndicat d'Initiative	Luc Dussaussoy Noël Bellier Michel Guéry Pascal Dussaussoy Anne-Marie Dewolf Jérôme Tortorolo
Communication Petit Journal	Marc Lebeau Denis Muñoz Lilianne Roussel Luc Dussaussoy Maryvonne Martel Françoise Muñoz

Le Conseil Municipal : les Syndicats Intercommunaux

	Titulaires	Suppléants
Syndicat des Eaux	Luc Dussaussoy Pascal Dussaussoy	Noël Bellier Jean-Claude Beleyer
Syndicat Scolaire de Fère	Denis Muñoz Marc Lebeau Michel Guéry	
Syndicat des Aides Ménagères de Fère	Maryvonne Martel Renée Libert Lilianne Roussel	
Syndicat de gestion de la Cantine de Fère	Michel Guéry Noël Bellier	
Syndicat Electricité (U.S.E.D.A.)	Jean-Claude Beleyer Jérôme Tortorolo	
S.I.D.S.A.	Noël Bellier Marc Lebeau	Renée Libert Maryvonne Martel
S.I.V.O.M de Beauvardes, Epieds S.I.V.U	Michel Guéry Luc Dussaussoy Pascal Dussaussoy Joseph Rosendo Denis Muñoz	Béatrice Plantin Jean-Claude Beleyer Jérôme Tortorolo
Syndicat du Curage de l'Ourcq	Luc Dussaussoy Roger Broyon	Anne-Marie Dewolf Noël Bellier
CCAS	Roger Broyon Michel Guéry Luc Dussaussoy Anne-Marie Dewolf Renée Libert Lilianne Roussel Maryvonne Martel	
Communauté de Communes du Tardenois	Denis Muñoz Luc Dussaussoy Roger Broyon Anne-Marie Dewolf	Marc Lebeau Pascal Dussaussoy Noël Bellier Maryvonne Martel

délégué du conseil ^{noël} **PERDU...TROUVE...**

Vous avez **perdu** un objet: s'il a été trouvé, l'information sera affichée dans le cadre de la Mairie; et dans ce journal s'il n'est pas réclamé.

Vous avez **trouvé** un objet: venez le porter à la Mairie aux heures d'ouverture